



Nuisances sonores travaux de renovation

Par **CONSTABLE Rhina**, le **31/05/2018** à **08:38**

Bonjour

J'habite un quartier en rénovation urbaine avec des travaux du lundi au samedi et jours fériés

Le bruit m'empêche d'ouvrir mes fenêtres et de dormir.

Le bailleur averti m'a laissé entendre qu'il n'était pas responsable.

La Mairie porteur du projet doit faire le nécessaire.

Cela m'interpelle !

Mon contrat de location sert à quoi?

Par **HOODIA**, le **31/05/2018** à **17:11**

Bonjour,

"La mairie porteur des travaux doit faire le nécessaire" ????

"Le bruit m'empêche d'ouvrir les fenêtres et de dormir " :

il y a des travaux la nuit ?

"Mon contrat de location sert à quoi" :

Il est en effet indispensable, mais ne garantit pas le silence en cas de travaux dans la rue ...

"Le bailleur m'a laissé entendre qu'il n'était pas responsable ":

Cela paraît le bon sens !